

CHECK LIST CHEF DE PISTE

PREPARATION DE LA SEANCE DE VOL

- Préparer une ou plusieurs planches de vol
- Se rendre au bureau de navigation
 - Faire avertir EBCI du début d'activités vol à voile par le Cdt d'aérodrome de service
 - Communiquer au Cdt d'aérodrome un N° de GSM sur lequel le chef de piste sera contactable pendant toute la séance de vol.
 - Faire remplir et signer la ou les planches de vol
 - Demander et prendre la feuille de la zone de largage des parachutistes
 - Demander et prendre le fax météo (+ météo Vol à Voile)
 - Demander l'information concernant la disponibilité des zones LFA Golf
 - Demander s'il y a des NOTAMS pour la journée (Exemple : 21 Juillet)
- Préparer la cabane de piste
 - Débrancher la prise extérieure de la cabane (charge batterie)
 - Mettre les câbles de remorquage dans la cabane de piste
 - Mettre les planches de vols dans la cabane de piste
 - Mettre les différents documents (MTO, Zone largage para,...) dans la cabane de piste dans la farde 'Documents séance de vol' (et jeter les vieux)
 - Vider la poubelle
 - Relever les pieds stabilisateurs

MISE EN PISTE

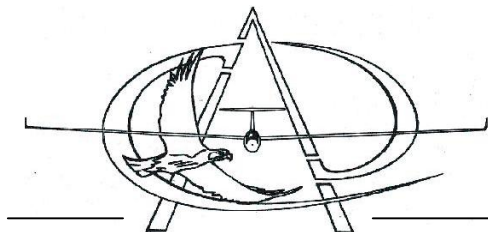
- Amener la cabane de piste à hauteur du seuil de la piste en usage.**
- Check Radio avec EBNM

PENDANT LA SEANCE DE VOL

- Dès que les conditions sont favorables faire demander par le Cdt d'aérodrome, l'activation du secteur de montée au contrôle d'EBCI.**
- Ne permettre le décollage qu'aux planeurs en ordre de radio (118.00 MHz)**
- s'assurer qu'aucun véhicule ne se trouve au delà de la cabane de piste côté décollage (danger en cas de cheval de bois)
- s'assurer que les planeurs dans la ligne de départ soient prêts à décoller, les autres doivent être mis sur le côté
- lignes de départ le plus au Nord possible
- s'assurer de la tenue correcte de la planche de vol par le planchiste
 - rôle de planchiste aux valves du hangar
 - désigner un planchiste de son club le cas échéant
- Faire respecter les dispositions du règlement d'aérodrome qui concerne le trafic de véhicules sur les aires de mouvement.
 - 5 véhicules privés max en piste (prêts à aller chercher un planeur sur la piste: clef sur le contact et câble accroché) + véhicule de piste CEVV + Tracteur CAP VV
 - Retour IMMEDIAT au parking des véhicules des propriétaires qui ont amenés leur planeur en piste.
- RESTER A L'ECOUTE DU TELEPHONE ET RADIO POUR LE CAS ECHEANT PRENDRE LES MESURES CONCERNANT L'EVACUATION DE L'ESPACE DE MONTEE (Sur injonction d'EBCI relayée par le Cdt d'aérodrome)**
- COMMUNIQUER, AUX PLANEURS EN VOL LES ORDRES DE CHARLEROI TOWER**

APRES LA SEANCE DE VOL

- S'assurer du retour de tous les planeurs ayant évolué pendant la séance de vol ou de leur atterrissage en campagne ou sur un autre terrain. En cas de doute avertir le Cdt d'aérodrome qui prendra les mesures nécessaires.**
- Demander au Cdt d'aérodrome de signaler la fin d'activités planeurs à EBCI



- ❑ Ramener la cabane de piste près du hangar et mettre les pieds stabilisateurs (pour éviter qu'elle n'aille défoncer une voiture ou un planeur, c'est la responsabilité du chef de piste)
 - ❑ Faire 3 copies des planches de vol
 - ❑ 1 exemplaire pour CAP VV (à mettre dans la farde planches de vols dans la salle de briefing de CAP VV)
 - ❑ 1 exemplaire pour CEVV (à mettre dans la chemise en plastique sur la porte de la salle de briefing de CAP VV)
 - ❑ 1 exemplaire pour le bureau de piste (à déposer au bureau de piste)
 - ❑ l'original dans la boîte aux lettres sur la porte de la salle de briefing de CAP VV
 - ❑ Mettre en charge la batterie de la cabane de piste (prise extérieure)
 - ❑ Replier et suspendre les câbles de remorquage à l'endroit prévu
 - ❑ S'assurer de la propreté de la cabane de piste, pensez à votre successeur
- ❑ **RAPPELS UTILES**
- Dès que le quota de 5 véhicules est atteint, les autres véhicules doivent regagner les aires de parking. (Le parking sur l'aire de la manche à air n'est plus autorisé)
 - Tout véhicule circulant sur la piste doit allumer ses phares et allumer les feux de détresse clignotants
 - Le préavis entre la demande de l'ouverture de la zone de montée et le premier vol est de 30 minutes
 - L'utilisation d'un marshaller se fait sur demande des pilotes remorqueurs
 - Seuls les personnes possédant une licence de vol peuvent circuler sur la piste => envoyer un véhicule pour aller chercher ou raccompagner les personnes pour les vols d'initiation.
- ❑ **VOTRE ROLE EST PRIMORDIAL**
- ❑ **POUR LA REUSSITE DE LA SEANCE DE VOL**
 - ❑ **POUR AIDER A ASSURER LE RESPECT DE LA CONVENTION SIGNEE ENTRE BELGOCONTROL ET LES CLUBS VAV DE NAMUR**